

communauté
D'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS



RÉUNION PUBLIQUE

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS
ÉLABORE SON **SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
(SCOT)** ET SON **PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DÉPLACEMENTS (PLUI-D)** !

PHASE 1 : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL



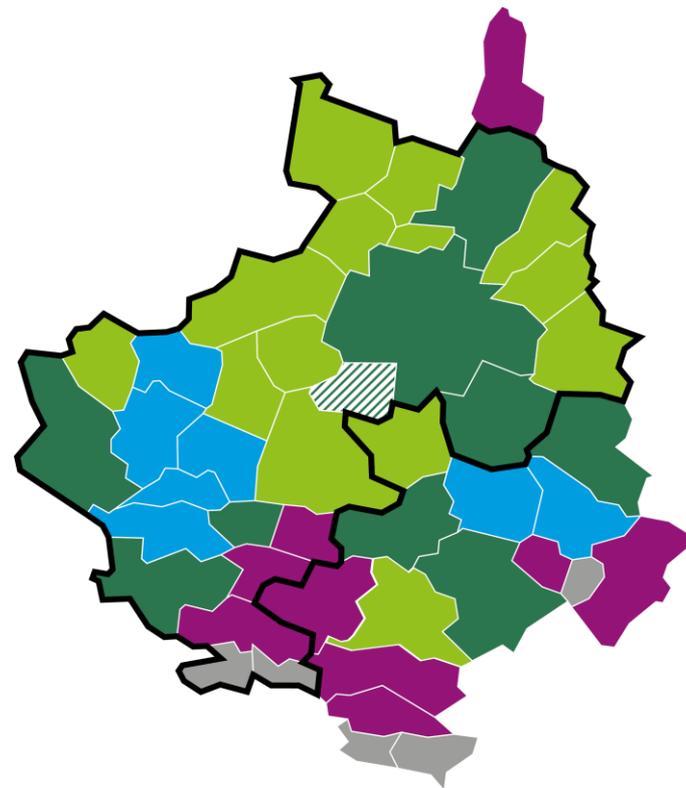
Pourquoi élaborer un SCoT et un PLUi-D ?

> Pour avoir une vision prospective de la communauté d'agglomération à 15-20 ans et s'engager en tant que territoire en mouvement

> Pour actualiser une partie des documents actuels et les mettre en conformité avec les évolutions réglementaires

> Pour harmoniser les documents d'urbanisme et avoir un socle commun partagé

- PLU « Grenelle »
- PLU
- ▨ PLU en révision
- Carte Communale
- POS
- Règlement National d'Urbanisme
- Périmètre actuel de SCOT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUi-D



Qu'est ce qu'un SCoT ?

> C'est un document d'urbanisme supra-communal qui a pour objectif de **fixer les grandes orientations** d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

> Il articule ainsi l'ensemble des politiques sectorielles liées à l'aménagement du territoire notamment sur les questions d'**organisation de l'espace**, d'urbanisme, d'**habitat**, de **mobilité**, de **développement économique** ou encore d'**environnement**, etc.

> le SCoT **s'impose aux documents d'urbanisme locaux** tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le PLH ou encore le Plan de Déplacements Urbains (PDU) dans un **rapport de compatibilité**. Ces derniers doivent intégrer « l'esprit » des règles contenues dans le SCoT

Quelles
ambitions pour
le territoire d'ici
20 ans ?



Qu'est ce qu'un PLUi D ?

- > C'est un **document d'urbanisme réglementaire** qui planifie l'aménagement du territoire intercommunal, définit et réglemente l'occupation des sols.
- > Il est l'expression concrète du projet de territoire de la CAN en matière de **logements**, de **développement économique**, d'**agriculture**, de **transports en commun**, d'offre en **équipements**, de préservation du **cadre de vie**, de respect de l'**environnement** et de protection des **paysages**, etc.
- > Il sert de référence à l'**instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol** tels que les permis de construire, d'aménager ou de démolir
- > L'élaboration du PLUi est aussi l'occasion pour la CAN de préciser sa politique de déplacement (d'où le D)

Quelle mise
en œuvre
du projet de
Territoire ?



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID



Qu'est ce qu'un PLUi D ?

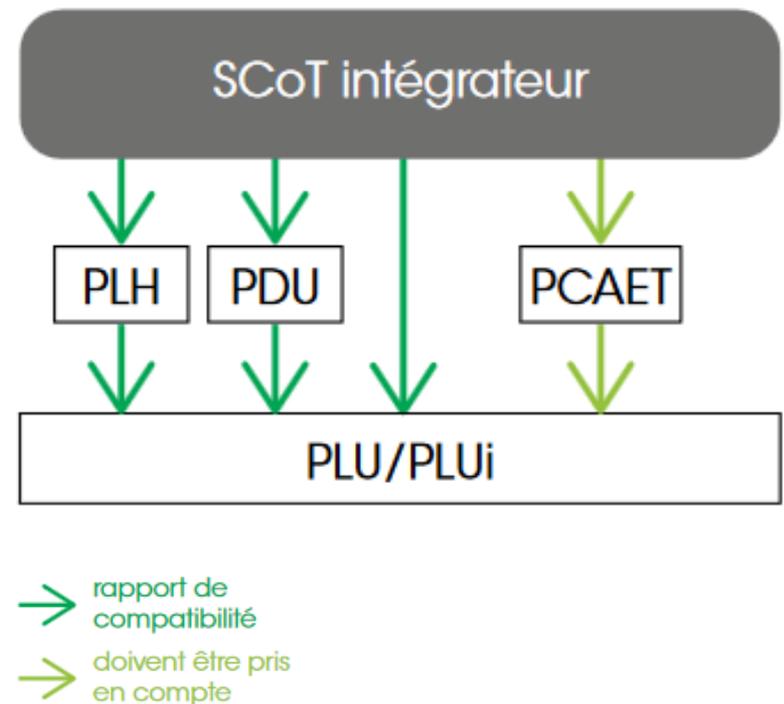
- > Le Plan de Déplacement Urbain (le D du PLUiD) un **document d'urbanisme stratégique** qui organise la politique des déplacements et des transports (tous modes confondus).
- > Il fixe des **objectifs à atteindre** en termes de fréquentation des transports en commun, d'émissions de polluants par les transports, d'aménagements cyclables, etc.
- > Il **définit et programme dans le temps les investissements** et les **actions** pour la mise en œuvre de ces objectifs politiques
- > Il initie et encadre les **partenariats** à mettre en place dans le cadre de la politique des déplacements
- > Cette démarche sera pleinement **intégrée à l'élaboration du PLUI** et calqué sur son calendrier d'élaboration

Quelle
politique des
déplacements
et des
transports ?

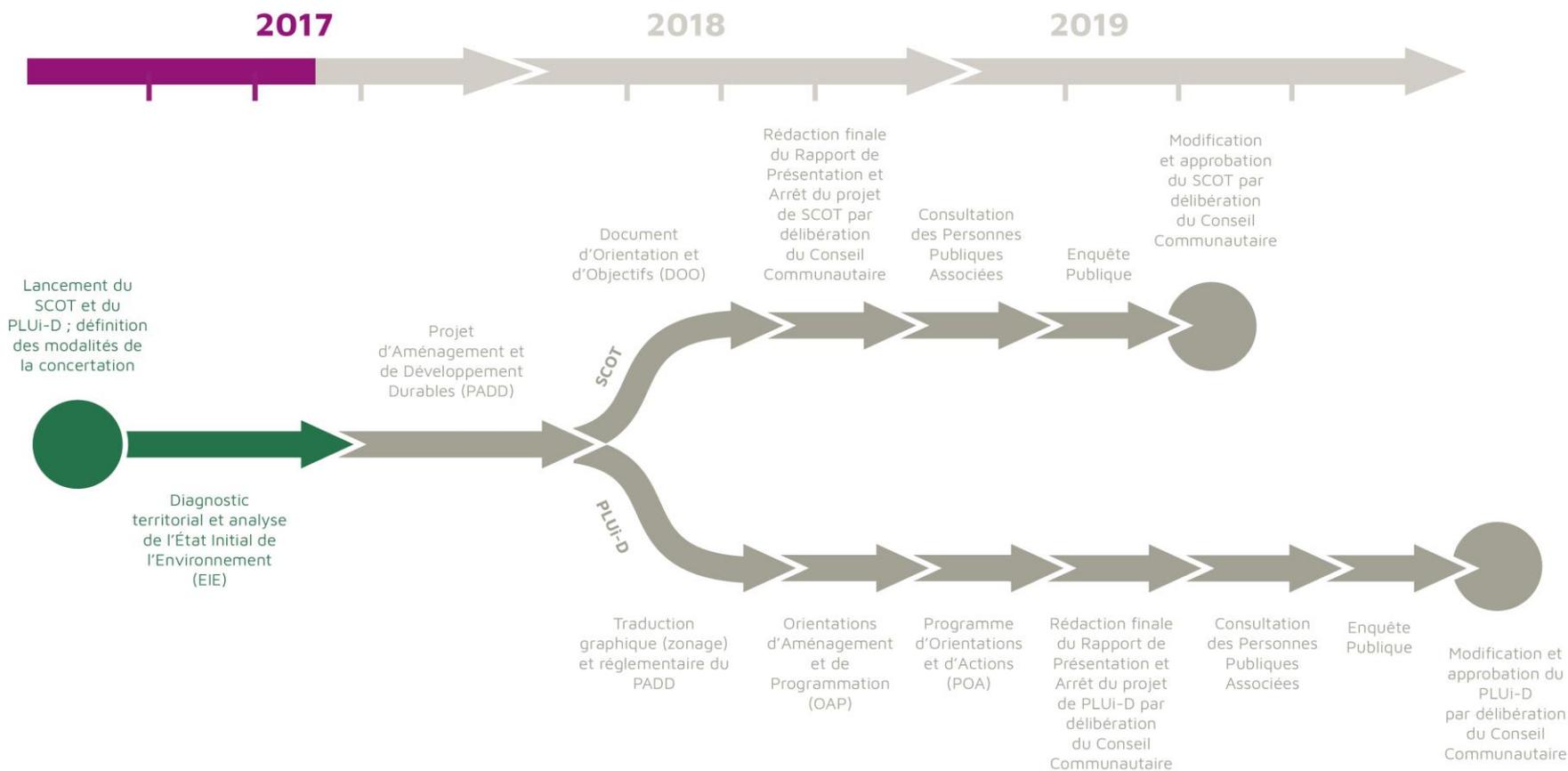


Quels liens entre ces différents documents ?

- > L'ensemble de ces documents doit **respecter le cadre législatif existant**, et si besoin en assurer la traduction locale (prévention des risques par exemples)
- > Entre chacun de ces documents existent des **rapports de compatibilité ou de conformité** qui assurent la cohérence de la politique d'urbanisme dans le temps et dans l'espace
- > L'**élaboration en parallèle** des différents documents, et d'un diagnostic commun, permet de faciliter cette imbrication réglementaire. Le PCAET étant aussi en cours d'élaboration, il est aussi intégré à la démarche globale



Quel est le calendrier fixé ?



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID



Quelle concertation ?

> Dans le cadre de l'élaboration du SCoT et du PLUi-D, plusieurs outils de concertation et de travail avec la population sont proposés :

- Des **réunions publiques** à la fin des phases Diagnostic ; PADD ; Règlement et zonage / DOO
- Des **ateliers participatifs** lors de la phase PADD (27, 28 et 29 Novembre 2017), puis à nouveau lors de la phase OAP
- Des **registres d'observation** dans toutes les mairies du territoire
- Des **articles et parutions** sur les sites internet, les bulletins municipaux, la presse locale, etc.



Communauté d'Agglomération du Niortais

RÉUNION PUBLIQUE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE
SCOT | PLUID

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ÉLABORE SON SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ET SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DEPLACEMENTS (PLUI-D) !
PHASE 1 : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

LA FOYE-MONJAULT
LE 13 SEPTEMBRE
À 18H30
SALLE DES FÊTES

CHAURAY
LE 15 SEPTEMBRE
À 18H30
SALLE DES MARIAGES

Cittanova AGENRE MIDA sce

À quoi sert le Diagnostic ?

> Au travers d'une **approche transversale**, il « met en lumière » le territoire et son aménagement actuel. À l'instar du SCoT et du PLUi-D dans leur ensemble, le diagnostic est **commun** à l'ensemble du territoire, mais il **explique, respecte et analyse l'ensemble des spécificités locales**. Ce travail, réalisé avec les élus et les services de la CAN, consiste notamment à :

- S'appuyer sur le contexte intercommunal
- Révéler le socle naturel et paysager du territoire
- Analyser les dynamiques démographiques, touristique, économiques, commerciales
- Recenser les équipements et leurs capacités actuelles et futures
- Cartographier les infrastructures et comprendre les modes de déplacements



Exemple d'ateliers de travail réalisés avec les élus et services de la CAN et des communes ainsi que les partenaires locaux

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCoT | PLUiD



Présentation du diagnostic SCoT et PLUi-D de la CAN

PARTIE I : UN TERRITOIRE AUX SPECIFICITES PORTEUSES

PARTIE II : UN TERRITOIRE DONT L'ORGANISATION ACTUELLE REVELE CERTAINES FRAGILITES

PARTIE III : UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT : UNE IDENTITE COMMUNE A TRAVAILLER POUR L'INSCRIPTION AU SEIN D'UNE TRAJECTOIRE AFFIRMEE



PARTIE I

UN TERRITOIRE AUX SPECIFICITES PORTEUSES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID

1.1 – Une agglomération « connectée » : une localisation à la croisée d'axes stratégiques

Constats

- Un territoire observant une position à l'interface de deux régions et métropoles et d'une proximité intéressante du littoral
- Une desserte routière de bonne qualité avec Paris, Poitiers, Bordeaux et Nantes, mais de moins bonne qualité avec Limoges et Angoulême
- Une desserte ferroviaire de bonne qualité avec Paris et la Rochelle, mais de mauvaise qualité avec Bordeaux et absente avec Nantes et le Sud-est (d'où la création de lignes de cars déréglementés)
- Une croissance attendue de 60% du trafic voyageurs SNCF en gare de Niort entre 2015 et 2022 (source : SNCF)



Positionnement régional – Source : *Projet de territoire, CAN, 2017*

1.1 – Une agglomération « connectée » : une localisation à la croisée d’axes stratégiques

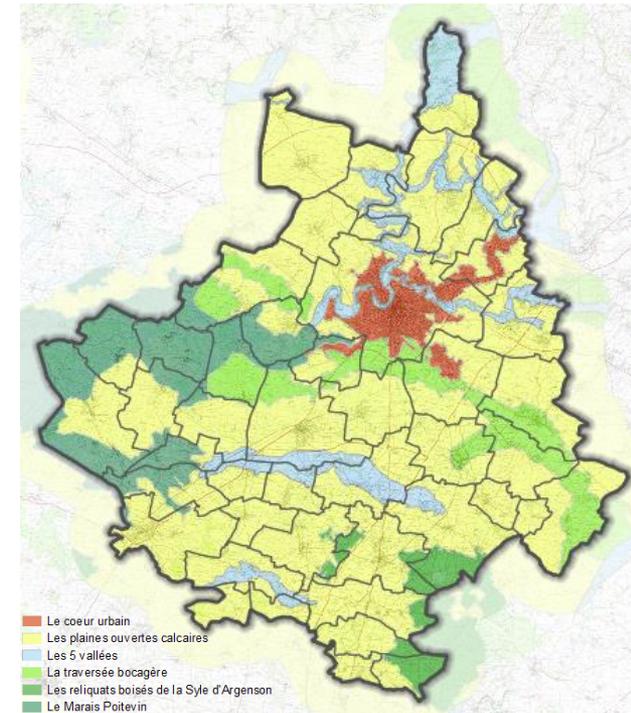
Enjeux

- Structurer le pôle bicéphale naissant entre la CAN et la CA de la Rochelle (poursuite du projet de territoire) pour une meilleure attractivité métropolitaine
- Affirmer la place stratégique de la CAN au sein de la Région Nouvelle Aquitaine et de l’aire urbaine de Niort
- Amélioration du réseau à soutenir auprès des collectivités départementales et régionales
- Amélioration du réseau à soutenir auprès de l’Etat et du Conseil Régional
- Affirmation d’un véritable pôle d’échanges multimodal à Niort

1.2 – Un territoire révélant d'importants atouts paysagers, écologiques et patrimoniaux intrinsèques

Constats

- L'eau, un motif emblématique du territoire
- Une vulnérabilité du territoire face à des changements climatiques déjà amorcés
- Une richesse paysagère, patrimoniale et écologique, qui façonne l'identité de la CAN et son attractivité
- Des paysages et une biodiversité fortement liés à l'agriculture
- Un territoire connecté d'un point de vue écologique, malgré plusieurs obstacles fragmentants
- Des espèces invasives problématiques (ragondins, jussie...)
- Un patrimoine historique riche
- Une composition urbaine spécifique sur certaines communes du territoire
- Un territoire dont une partie conséquente fait partie intégrante du PNR, impliquant le respect d'une Charte



1.2 – Un territoire révélant d'importants atouts paysagers, écologiques et patrimoniaux intrinsèques

Enjeux

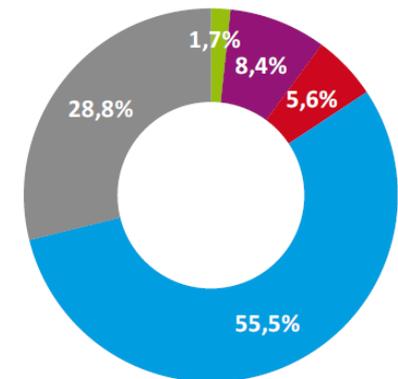
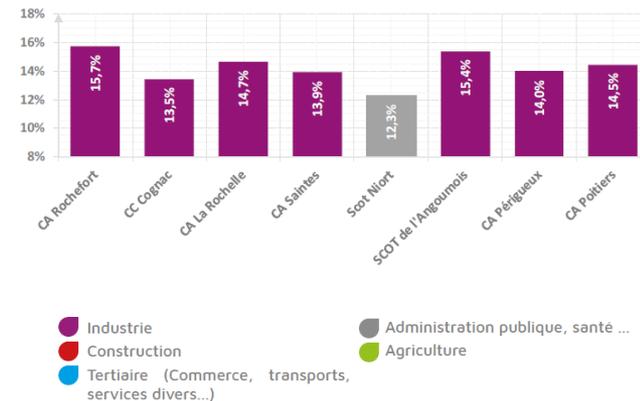
- Préservation des patrimoines de la CAN en s'appuyant sur les zonages réglementaires
- Maintien de l'agriculture et des pratiques favorables aux paysages et à la biodiversité
- Maintien de la trame verte et bleue de la CAN
- Lutte contre les espèces invasives
- Limitation du changement climatique et anticipation des évolutions
- Des particularités à prendre en compte dans le projet pour préserver les caractéristiques urbaines et paysagères propres au territoire

1.3 Un espace économique dynamique

Constats

- Des zones d'activités concentrées autour des communes centre et le long des grands axes routiers
- Des ZAE qui offrent quelques potentiels à l'intérieur du tissu bâti existant
- Une présence importante d'activités tertiaires et liées à l'ESS sur le territoire qui impulse une dynamique indéniable
- Une activité commerciale bien portante, impulsant une dynamique d'emplois, une qualité d'offre auprès des habitants et la réalisation de projets d'aménagements
- Une activité industrielle en perte de vitesse malgré la présence de fleurons industriels sur le territoire
- Une activité artisanale dont le dynamisme semble stagner

Taux de chômage
Source INSEE 2013



Répartition des emplois par secteur
d'activités
INSEE 2013

1.3 Un espace économique dynamique

Constats

- Un secteur du numérique porteur sur le territoire avec une densité numérique trois fois supérieures à des agglomérations de même taille et de nombreuses entreprises en profitent, notamment les « purs players »
- Des formations très spécialisées permettant de rapprocher les demandeurs d'emplois de l'offre
- Une offre de santé importante mais en évolution rapide
- Un tourisme d'agrément lié au Marais dynamique ayant un effet d'entraînement périodique sur les activités de commerces, restauration et hébergement, fortement représentées sur le territoire.
- De nombreux labels donnant de la visibilité au territoire.
- Des velléités de mises en valeur d'autres sites touristiques sur le territoire (Sèvre Amont notamment)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID

1.3 Un espace économique dynamique

Enjeux

- Proposer une nouvelle offre d'activités correspondant aux besoins du territoire et tenant compte des disponibilités foncières restantes au sein des ZAE actuelles
- Renforcer l'attractivité du territoire pour maintenir les spécificités tertiaires et liées à l'ESS sur le territoire
- Conforter et structurer le maillage commercial du territoire
- Accompagner les secteurs de l'artisanat et de l'industrie, notamment vers les nouvelles technologies
- Faciliter l'accès au numérique et aux nouvelles technologies pour maintenir la dynamique en œuvre sur le territoire
- Prendre en compte les risques de conflits d'usages entre économie/habitat dans les hypothèses de développement futures afin de les éviter/diminuer

1.3 Un espace économique dynamique

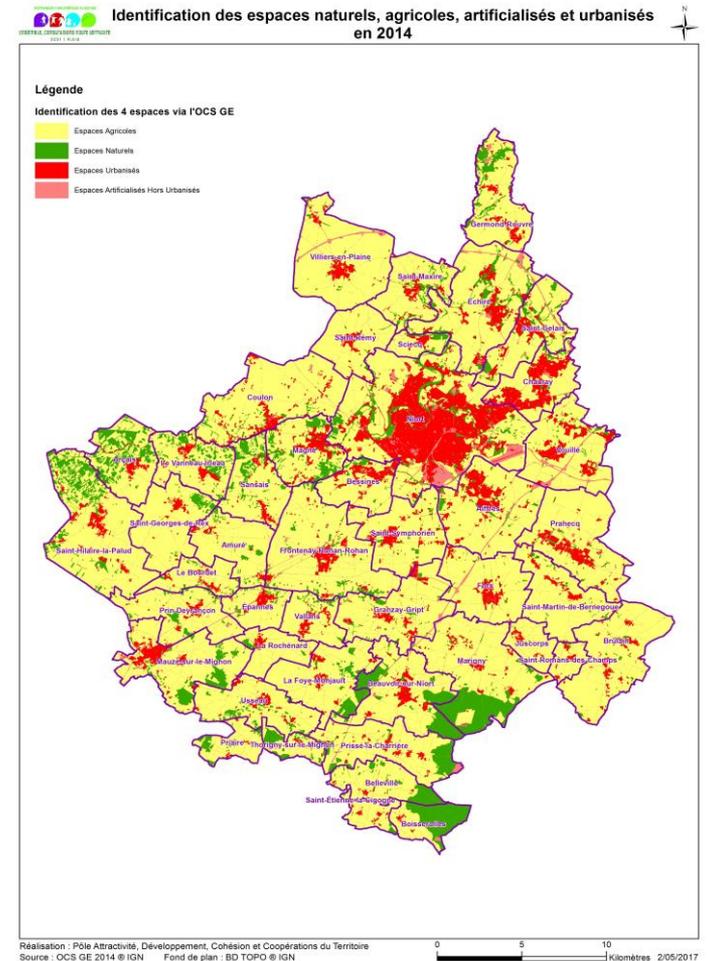
Enjeux

- Prendre en compte les risques de conflits d'usages entre économie/habitat dans les hypothèses de développement futures afin de les éviter/diminuer
- Renforcer l'adéquation formation/ emplois locaux, par exemple en permettant davantage de passerelles en lien avec Poitiers et la Rochelle, notamment sur le secteur du tourisme
- Développer le dynamisme du site du Marais Poitevin, bénéfiques pour le territoire par :
 - la diversification de l'offre,
 - le développement de l'agrotourisme...
- S'appuyer sur ce dynamisme pour valoriser plus globalement les potentiels de tourisme vert présent sur le territoire (Sèvre notamment)
- Développer une offre en hébergement plus haut de gamme complémentaire pour développer le tourisme d'affaires
- Développer une offre mutualisée tourisme d'agrément et d'affaires pour accueillir les groupes toute l'année

1.4 Agriculture : un potentiel à valoriser

Constats

- Une majorité de la Surface Agricole Utile cultivée en céréales
- Une répartition homogène des sièges sur le territoire
- Une majorité de petites exploitations
- Très peu d'unité de transformation
- Des emplois agricoles en diminution sur la CAN
- Des nouvelles initiatives : développement de circuits courts, croissance de la demande en produits biologiques et locaux, des marques en développement



1.4 Agriculture : un potentiel à valoriser

Enjeux

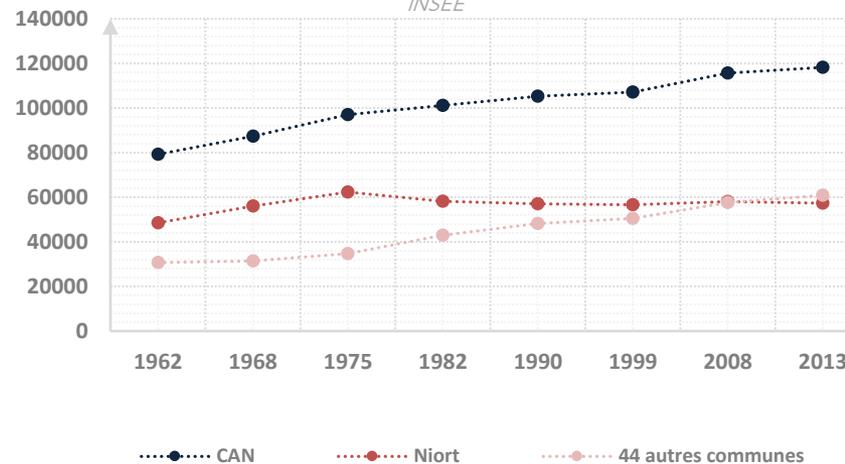
- Diversifier l'activité agricole
- Mieux prendre en compte la question de l'eau
- Soutenir les nouvelles filières agricoles, les circuits-courts et labels locaux permettant de répondre à la demande des habitants du territoire et de donner une visibilité à la CAN au-delà de ses frontières
- Veiller à permettre l'implantation de nouveaux bâtiments agricoles et à ne pas porter atteinte au développement de sièges existants
- Aider à la reprise des exploitations agricoles par les nouvelles générations
- Intégrer l'agriculture dans le développement des énergies renouvelables

1.5 – Un dynamisme de l'emploi et une qualité de service qui assure un renouvellement démographique

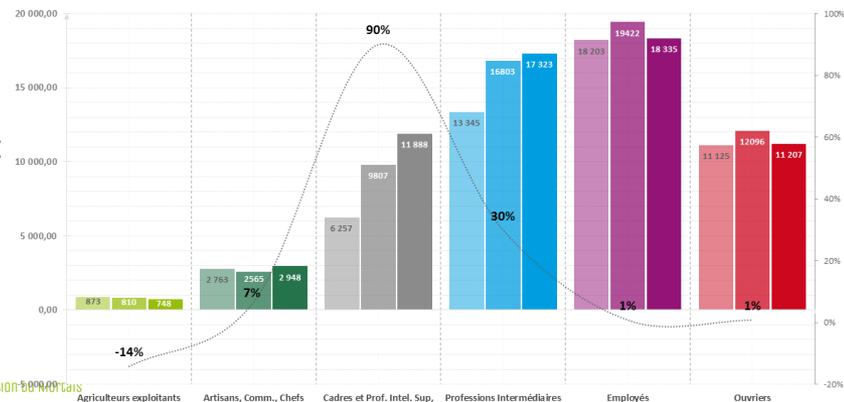
Constats

- Une démographie toujours positive sur le territoire mais une attractivité de la ville centre moindre au profit des communes périurbaines
- Un territoire familial
- Une progression constante des cadres et professions intermédiaires
- Un territoire bien équipé, notamment en sport, loisirs et culture

Evolution démographique entre 1962 et 2013
INSEE



Evolution du nombre d'emplois locaux par CSP en 1999, 2007 et 2013
INSEE



1.5 – Un dynamisme de l'emploi et une qualité de service qui assure un renouvellement démographique

Enjeux

- Maintenir la dynamique démographique sur le territoire
- Assurer une mixité sociale des populations
- Conserver les conditions permettant le maintien de la population présente sur le territoire et pour cela veiller notamment à harmoniser la capacité des équipements
- Poursuivre la mise en réseau des équipements
- Tenir compte de la place du réseau associatif dans l'attractivité du territoire

PARTIE II

UN TERRITOIRE DONT L'ORGANISATION ACTUELLE REVELE CERTAINES FRAGILITES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU NORD



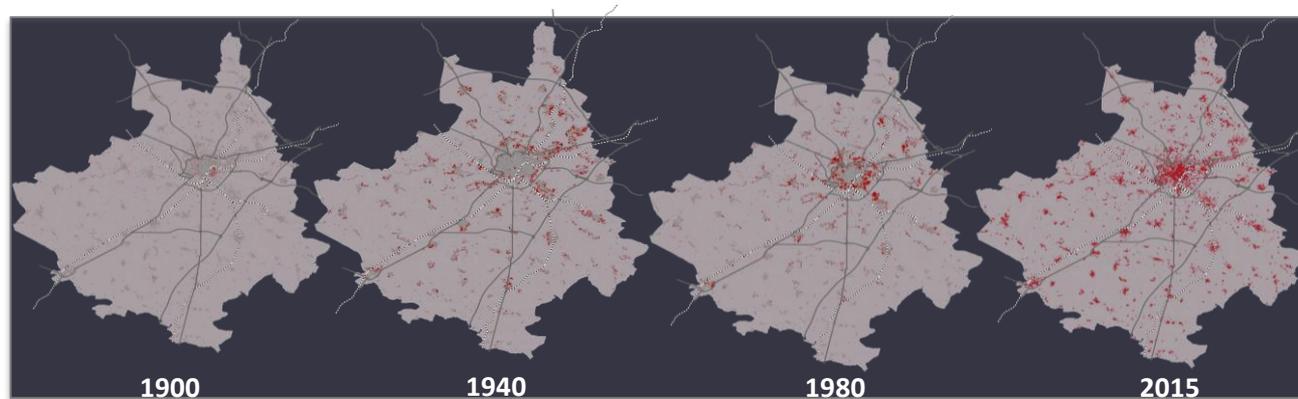
ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID

2.1 Un jeu d'échelles conséquent qui révèle des inégalités

Constats

- Une ville centre dont la croissance démographique ralentit au profit des communes de premières couronnes principalement (le « scorpion »)
- Un solde migratoire qui souligne la perte de vitesse de la ville centre avec des départs importants.
- Un desserrement des ménages qui suit la tendance nationale. Des ménages de plus en plus petits sur la ville-centre alors que les communes du Sud et de l'extrême Nord du territoire observent des moyennes plus importantes.
- Un relatif vieillissement de la population, une proportion des 15-44 ans qui tend à diminuer sur la CAN, un indice de jeunesse faible, surtout dans l'espace centre et le secteur du Marais
- Un parc de logements ancien vieillissant, notamment dans les centres-bourgs (une ville centre qui concentre la vacance)
- Un territoire qui produit globalement moins de logements depuis 2010
- Une fiscalité locale hétérogène, potentiellement influente dans les stratégies des ménages
- Des centres-bourgs qui souffrent avec des commerces ayant du mal à se maintenir
- Une urbanisation auparavant concentrée qui tend à se diffuser



communauté d'agglomération du niortais



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID

2.1 Un jeu d'échelles conséquent qui révèle des inégalités

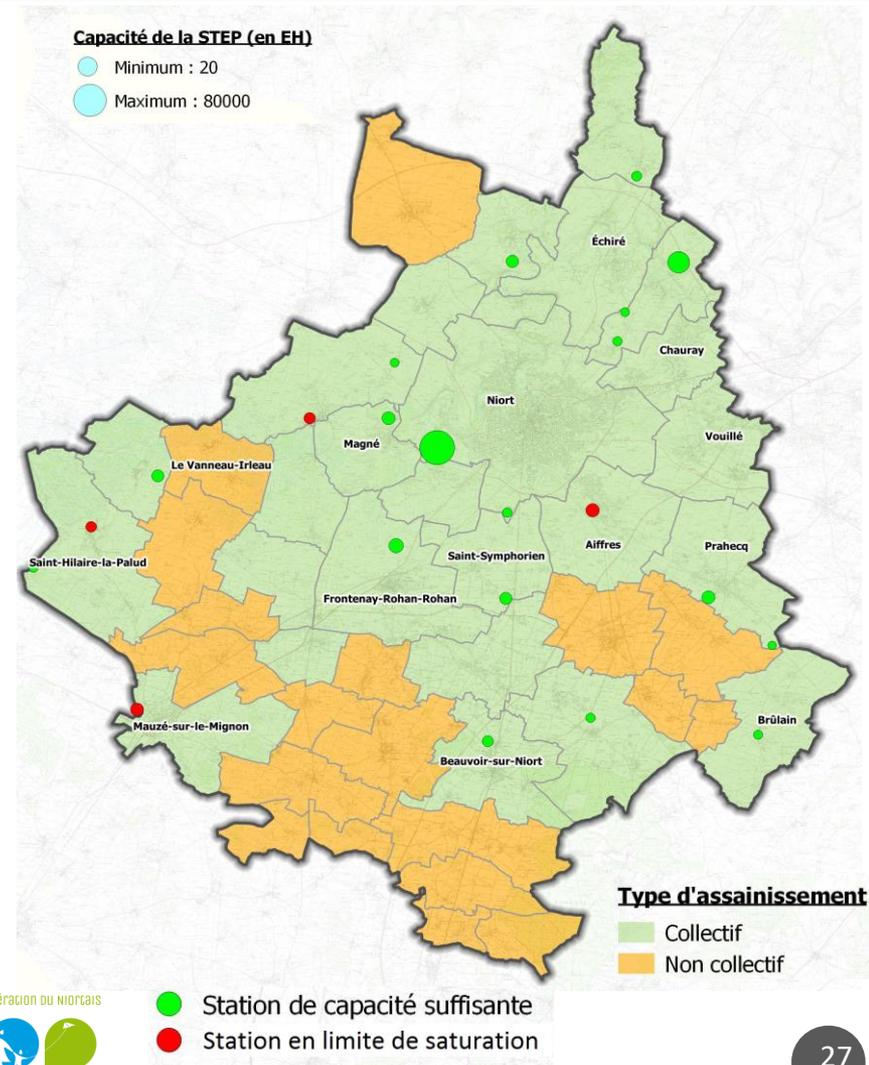
Enjeux

- Œuvrer au regain d'attractivité de la ville centre
- Prendre en compte les évolutions des ménages et proposer un parc de logement diversifié répondant aux besoins de la population (vieillesse, desserrement des ménages, famille, etc.)
- Privilégier la requalification du parc ancien
- Tenir compte de ce ralentissement progressif dans les projections du territoire pour 2030
- Harmoniser l'ensemble des politiques en lien avec l'aménagement du territoire pour une meilleure efficacité des politiques menées
- Diversifier les formes d'habitat afin de prévoir un développement plus économe en foncier
- Analyser plus précisément la dynamique des centres-bourgs afin de proposer des outils de revalorisation cohérents à chaque échelle

2.1 Un jeu d'échelles conséquent qui révèle des inégalités

Constats

- Des risques et des nuisances concentrés sur Niort : aéroport (Plan d'Exposition au Bruit), nuisances sonores, sites BASIAS et BASOL
- 19 communes sans assainissement collectif et des rejets non suffisamment traités sur la moitié des installations non collectives
- Des difficultés d'assainissement liées aux nappes affleurantes
- Des risques et des nuisances liés aux déplacements : transports de matières dangereuses, bruit, pollution de l'air
- Des risques liés à l'eau : inondation, retrait/gonflement des argiles, érosion de berges



2.1 Un jeu d'échelles conséquent qui révèle des inégalités

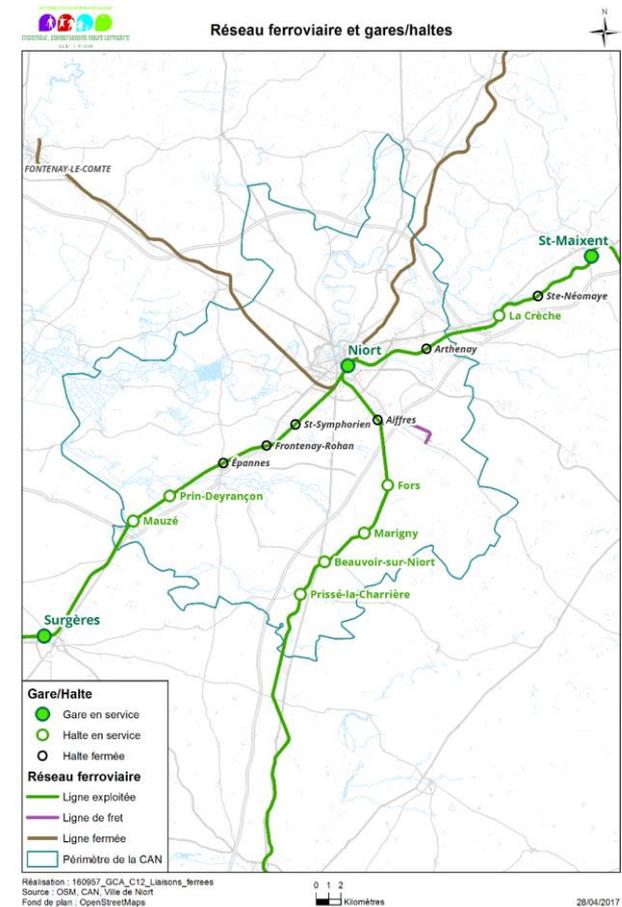
Enjeux

- Préservation des biens et des personnes face aux risques et aux nuisances et réduction de leur vulnérabilité
- Optimisation de l'assainissement des eaux usées et notamment des installations non collectives

2.1 Un jeu d'échelles conséquent qui révèle des inégalités

Constats

- Des contournements incomplets générant détours, saturation, transit et shunts*
- Un taux élevé de motorisation des ménages
- Des haltes très peu utilisées, d'autres fermées malgré a priori un potentiel
- Un réseau de transports collectifs libre d'accès qui s'appuie sur les complémentarités
- Une offre de stationnement attractive mais des rotations insuffisantes
- Un bilan contrasté du PDU 2009 – 2019
- Des modes actifs assez peu développés, un contexte de croissance des véhicules propres
- Des points noirs de sécurité routière, notamment pour les deux-roues



2.1 Un jeu d'échelles conséquent qui révèle des inégalités

Enjeux

- Amélioration des performances du système de contournement
- Ajustement de la réglementation, des tarifs, voire de la capacité, mutualisation du stationnement
- Adaptation des haltes ferroviaires à la demande actuelle et future
- Evaluation des apports positifs et négatifs de la restructuration et de la gratuité
- Diversification des modes de déplacements et développement des véhicules énergétiquement sobres
- Sécurisation des déplacements des piétons et deux-roues

2.2 Une qualité urbaine et paysagère hétérogène

Constats

- Des morphologies urbaines diverses sur le territoire en fonction des échelles de communes
- Des réalisations de lotissements qui posent question car ne reflètent pas toujours les spécificités du territoire
- Une qualité hétérogène en entrée de commune ne laissant pas toujours paraître le potentiel et cadre de vie proposé sur le territoire (traitement des entrées, des franges)

2.2 Une qualité urbaine et paysagère hétérogène

Enjeux

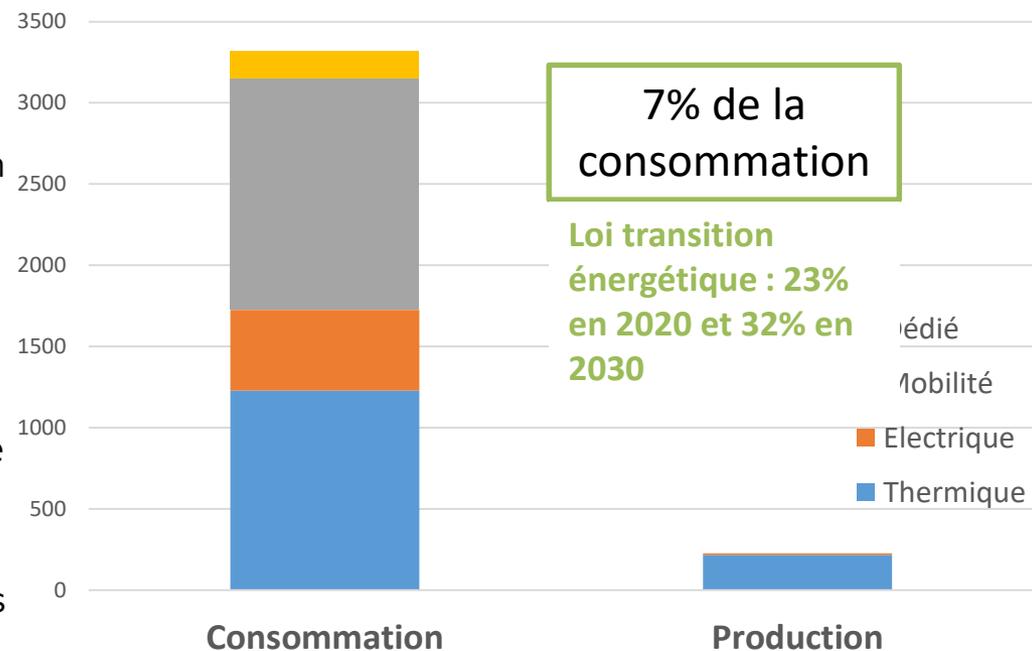
- Maintenir et préserver la qualité des paysages et pour cela, encadrer le développement futur
- Limiter l'étalement urbain
- Proposer des formes urbaines diversifiées, économes en foncier et représentatives du territoire
- Tenir compte des premières impressions perçues du territoire dans les aménagements à venir en entrée de communes notamment

2.4 – Des ressources à partager et à économiser

Constats

- L'eau, une ressource fragilisée par les variations quantitatives, le changement climatique et les pollutions diffuses
- Des consommations énergétiques et des émissions de GES non négligeables en lien avec les déplacements et le chauffage, entraînant la précarité énergétique de 5500 ménages en 2011
- 93% des consommations énergétiques couvertes par des énergies fossiles contre 7% par des énergies renouvelables
- Une bonne qualité de l'air en général mais non homogène sur le territoire (Niort, axes de transports)

Répartition de la consommation et de la production en énergie en Gwh par usage sur la CAN



2.4 – Des ressources à partager et à économiser

Enjeux

- Gestion qualitative et quantitative de la ressource pour maintenir les usages associés
- Diminution des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables pour améliorer l'autonomie énergétique du territoire
- Diminution des émissions de gaz à effets de serre et des polluants de l'air

PARTIE III

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT : UNE IDENTITE COMMUNE A
TRAVAILLER POUR L'INSCRIPTION AU SEIN D'UNE TRAJECTOIRE AFFIRMEE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NOUVEAU



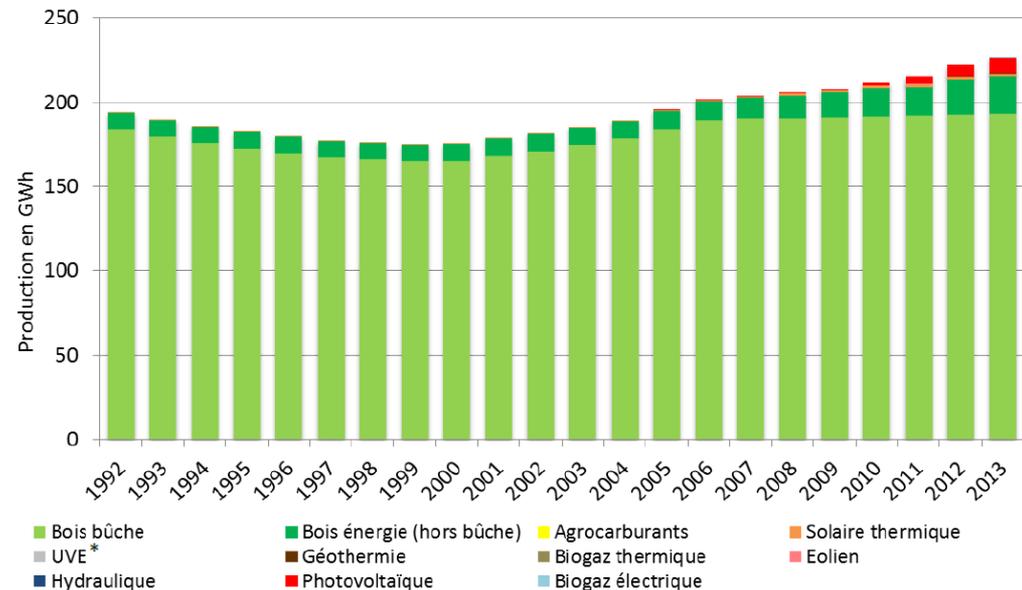
ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID

3.1 -Une réflexion récente à 45 communes, de premières initiatives

Constats

- Des outils existants et démarches amorcées, des atouts à ne pas négliger pour le travail à mener
- Des opportunités pour mieux valoriser les déchets de la CAN
- Une production en énergie renouvelable amorcée sur la filière bois et d'autres potentialités intéressantes envisageables
- Des initiatives locales de développement durable



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



Evolution de la production d'ENR en GWh sur la CAN

3.1 -Une réflexion récente à 45 communes, de premières initiatives

Enjeux

- S'appuyer sur la nouvelle dynamique de travail à 45 pour la réalisation d'un projet partagé
- Limitation de la production en déchets et développement de la valorisation
- Développement d'un mix énergétique d'origine renouvelable

3.2 -Le défi de la reconquête urbaine engagé

Constats

- Une à une, la CAN et ses communes ont déjà œuvré aux enjeux de demain :
 - Requalification de sites,
 - Document d'urbanisme version Grenelle,
 - Analyse des gisements fonciers au sein des tissus bâtis
- >> Des expériences inspirantes à prendre en compte pour nourrir les projets de SCoT et PLUiD

Le projet de Port Boinot



3.2 -Le défi de la reconquête urbaine engagé

Enjeux

- Ne pas partir d'une feuille blanche et s'inspirer des initiatives présentes sur le territoire pour mettre en œuvre le projet de demain

3.3 - La mise en exergue des ressources et qualités urbaines, patrimoniales et naturelles du territoire

Constats

- Des projets réalisés ou en réflexion qui peuvent guider les intentions fixées dans le SCoT et le PLUi-D
- Des projets d'ampleur comme celui de la Sèvre navigable valorisant pour l'ensemble du territoire et permettant de développer le potentiel touristique à large échelle
- Des démarches déjà engagées sur les entrées de ville, une base de travail pour affiner les enjeux des SCoT et PLUi-D

Vouillé



Chauray



Niort



Coulon



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORCAIS



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCoT | PLUi-D

3.3 - La mise en exergue des ressources et qualités urbaines, patrimoniales et naturelles du territoire

Enjeux

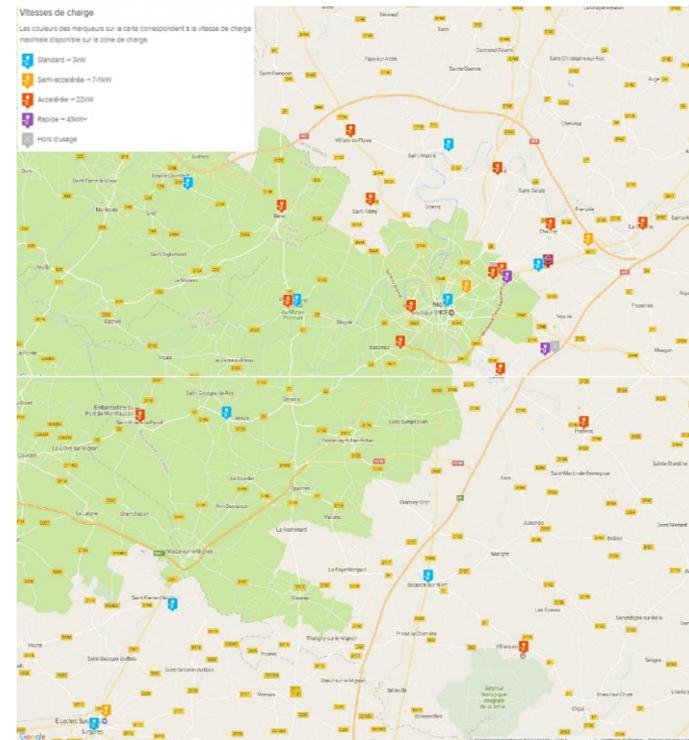
- Poursuivre la reconquête des centres-bourgs
- S'inspirer des initiatives présentes sur le territoire
- Profiter du projet de la Sèvre pour en faire bénéficier l'ensemble du territoire
- Hiérarchiser les enjeux d'entrées de ville et de communes afin d'assigner des objectifs d'aménagement cohérents avec les différents enjeux

3.4 Les déplacements de proximité et nouvelles mobilités supports de projet

Constats

- Développement de la périurbanisation, zones d'activités attractives pour la voiture, mais sensibilisation à la densification des espaces
- De nombreux exemples d'apaisement de la circulation au profit des modes actifs, sur tout le territoire
- Une accessibilité PMR aux espaces publics insuffisamment traduite dans les faits
- Un potentiel avéré du covoiturage et un développement des bornes de recharge et des pédibus mais des plans de mobilité d'établissements et une expérience d'auto-partage sans véritables suites

Localisation des bornes de recharge existantes



3.4 Les déplacements de proximité et nouvelles mobilités supports de projet

Enjeux

- Bonne gestion de l'interface urbanisme – transports selon les différents types de territoire (continuité, densité, desserte ...)
- Amélioration du cadre de vie par le développement des zones apaisées
- Mise en œuvre des Plans pour ouvrir la ville à tous
- Développement des nouvelles pratiques écomobiles : covoiturage, électromobilité, Plans de mobilité, NTIC, etc. et sensibilisation des enfants à l'écomobilité.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Place aux questions...

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID